



Tarification 2023

Les montants indiqués sont offerts aux résidents des villes de Québec, de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures, sur présentation d'une preuve de résidence. Les non-résidents doivent déboursier 50 % de plus.

LOCATION D'ÉQUIPEMENT	
Embarcations	Tarif horaire
Canot 2 places	9,00 \$
Kayak récréatif	
Solo	9,00 \$
Double	14,00 \$
Kayak de mer¹	
Solo	16 \$ la première heure; 10,00 \$ chaque heure additionnelle
Double	23 \$ la première heure; 13,50 \$ chaque heure additionnelle
Pédalo	
2 places	9,00 \$
4 places	14,00 \$
Voilier²	
Optimist	28 \$ / 2 heures; 10 \$ chaque heure additionnelle
Laser	28 \$ / 2 heures; 10 \$ chaque heure additionnelle
Club 420	50 \$ / 2 heures; 17 \$ chaque heure additionnelle
Autre équipement	Tarif individuel
Veste de flottaison	3 \$ / personne
Pagaie ou rame	3 \$ / personne

¹Compétences minimales requises en kayak de mer : le Niveau I est exigé pour une sortie dans la baie et le Niveau II pour une sortie sur le fleuve.

²Compétences minimales requises en voile : détenir le brevet Voile blanche II ou son équivalent. Prendre rendez-vous au 418 641-6148.

Des frais de 5 \$ par tranche de 10 minutes seront demandés pour les embarcations retournées en retard.

ACTIVITÉS	
Excursion sur la rivière du Cap Rouge (ponton)	Tarif individuel
12 personnes maximum par tour (environ 45 minutes)	Réservation obligatoire (individuelle ou en groupe)
5 ans ou moins	Gratuit
De 6 à 14 ans	5,00 \$
15 ans ou plus	7,00 \$
Forfait de groupe (20 personnes ou plus)	Tarif individuel
Tour de ponton et location d'embarcation (canot, kayak, pédalo)	Réservation obligatoire
5 ans ou moins	Gratuit
De 6 à 14 ans	9,50 \$
15 ans ou plus	12,50 \$

MISE À L'EAU D'UNE EMBARCACTION		
Type d'embarcation	Tarif journalier	Tarif saisonnier
Canot, kayak, planche à voile	5,00 \$	50,00 \$
Embarcation de moins de 5 mètres	15,50 \$	135,00 \$
Embarcation de plus de 5 mètres	17,50 \$	167,00 \$

EMPLACEMENT ENTREPOSAGE ³ (incluant la mise à l'eau de l'embarcation)	
Type d'embarcation	Tarif saisonnier
Canot, kayak, planche à voile	106,00 \$
Embarcation de moins de 5 mètres sur support	177,00 \$
Embarcation de moins de 5 mètres au sol	210,00 \$
Embarcation de plus de 5 mètres ou un catamaran	252,00 \$
Point d'ancrage sur l'eau	304,00 \$

³ La période de location d'un emplacement se termine le lundi 9 octobre 2023. Après cette date, des frais de 20 \$ par jour s'appliquent.